



Chers parents,

Notre équipe municipale a souhaité renforcer le lien entre la ville de Laval et les parents d'élèves dès la première rentrée scolaire de ce nouveau mandat. Cette **Lettre aux parents** est un nouvel outil qui nous permettra de mieux vous informer sur l'actualité de la direction Enfance-Éducation.

L'épanouissement de tous les enfants lavallois est notre priorité. Nous voulons permettre à chaque famille de bénéficier d'espaces de dialogue et de partage d'expériences pour offrir à nos enfants le meilleur environnement possible pour bien grandir à Laval.

L'année scolaire qui démarre va se dérouler dans le contexte très particulier d'une crise sanitaire appelée à durer. Continuons à faire preuve d'inventivité au quotidien pour offrir à nos enfants un climat le plus serein possible.

Dans ce premier numéro de la *Lettre aux Parents* nous vous proposons un zoom sur notre premier engagement pour une tarification solidaire : le rétablissement de la cantine à 1€ pour les familles les plus modestes.

Marie-Laure LE MÉE CLAVREUL
Adjointe au Maire
Éducation Égalité Femmes Hommes

Catherine ROY
Conseillère municipale déléguée
Réussite éducative et temps d'activité périscolaire



« À VOTRE ÉCOUTE »

VILLE DE LAVAL
Direction Enfance-Éducation
Centre administratif municipal
Place du 11-Novembre - CS 71327
53013 Laval cedex
02 43 49 45 61
enfance.education@laval.fr

FOCUS

LA CANTINE À 1€ : UNE MESURE EN DEUX TEMPS

→ Pourquoi le repas du midi est une priorité pour nos enfants ?

Le repas du midi dans les restaurants scolaires et les accueils de loisirs est l'occasion pour les enfants lavallois de profiter d'un repas complet, équilibré et de qualité. Il leur offre ainsi une meilleure disponibilité pour les apprentissages.

→ La cantine à 1€ c'est quoi ?

C'est une nouvelle tarification solidaire qui va permettre aux familles de participer au coût du repas de leurs enfants en fonction de leurs revenus. Pour les familles aux plus faibles revenus, le reste à charge sera de 1€ par repas.

→ Combien coûte un repas à la cantine ?

Le coût journalier d'un repas est de 10€ au total. Il couvre l'intégralité du service rendu sur la « pause méridienne ». La Ville prend à sa charge une large part de ce montant.

→ Quand cette nouvelle tarification solidaire va-t-elle se mettre en place ?

Cette mesure va s'appliquer en deux temps :

1 Une mesure d'urgence a été votée au conseil municipal du 17 juillet afin de modifier la grille des tarifs dès la rentrée de septembre 2020.

2 Dans un second temps, la Ville poursuivra avec vous sa réflexion sur la restauration collective en vue d'une équité parfaite des tarifs, mais aussi sur le rôle de l'alimentation, sur la composition des menus, sur les apprentissages de la pause méridienne et l'impact environnemental.



DAVANTAGE DE PRODUIT « BIOS » ET LOCAUX DANS LES ASSIETTES

Cette nouvelle tarification ne se fait pas au détriment de la qualité des repas, bien au contraire. La municipalité s'engage à augmenter la part de produits « bios » et en circuits courts à la cantine.

NOUVEAU tarif 2020

Quotidien	1	1,00€
	2	1,80€
	3	2,65€
	4	3,58€
	5	4,32€
	6	4,85€
	7	5,20€
	8	5,68€
	Hors Laval	5,68€

Retrouvez toutes les infos sur
www.laval.fr/au-quotidien/famille-enfance